

COMMUNE DE SAULIAC SUR CELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 JUILLET 2017

Présents : Daniel Bancel, Caroline Salvin Yousef, Yves Segond, Anne Lompech, Violaine Debelle et Erwan Leconte.

Excusés: Michel Certhoux, Christian Mathieu

Absents : Isabelle Capoulat, Marie Odile Kleitz, Sébastien Ménard

Sécrétaire de séance : Erwan Leconte.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

1. Délibérations :

- Vote du FPIC - Fond de Péréquation Intercommunal et Communal :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le principe selon lequel le Grand Figeac continue à percevoir l'intégralité de la dotation FPIC .

- Cette disposition contribue au niveau élevé du « coefficient d'intégration fiscale » du Grand Figeac et lui apporte des ressources supplémentaires.

- Attribution de compensation au Grand Figeac :

L'an dernier, en raison d'une erreur du Grand Figeac, la commune de Sauliac n'a pas versé la bonne attribution de compensation. Nous devons délibérer pour acter un montant de 13.671 euros pour l'attribution de compensation 2017.

Délibération votée à l'unanimité.

- Indemnité du Maire :

- Les dispositions législatives ont une nouvelle fois changé et laissent au maire la possibilité de proposer au conseil une délibération pour une indemnité inférieure au taux de 17% de l'indice 1022. Le maire propose de fixer cette indemnité à 9% de l'indice 1022.

Vote « pour » à l'unanimité.

2. Préparation de la réunion publique (à huis clos)

Le RDV est donné aux sauliacois le 20 juillet à 20h30 à la Mairie.